

TRIBUNE DES FEMMES.

Huitième lettre aux Travailleurs SUR LE TRAVAIL DES FEMMES.

Avant d'aborder cette importante question, nous devons remercier le citoyen Cabet et les rédacteurs de ce journal qui ont eu la généreuse pensée d'ouvrir aux femmes l'accès de cette tribune populaire, et de les appeler à venir prendre part à la discussion de toutes les questions sociales. Ils témoignent par ce fait qu'ils ont loyalement pris au sérieux notre dogme républicain : Liberté, Egalité, Fraternité.

Les femmes aussi ont à réclamer, au nom de la fraternité et de la solidarité humaine, leurs droits à la liberté et à l'égalité.

Pour la femme comme pour l'homme, la vraie liberté c'est le complet développement et le libre exercice de toutes ses facultés; la véritable égalité, c'est le droit de prendre part à l'œuvre sociale de bien-être pour tous acquis par le travail, selon ses aptitudes et son libre choix.

Pour la femme comme pour l'homme, le travail doit produire la satisfaction de tous les besoins et lui garantir le droit de vivre de la vie complète, morale, intellectuelle et matérielle en proportion de la richesse sociale; c'est la seule rétribution équitable du travail.

Mais il n'en est pas ainsi dans l'état actuel de désordre industriel et social; le travail ne produit pas, pour le travailleur, même ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins de première nécessité. Et ce ne sont pas les travailleurs les plus incapables et les moins actifs qui ont le plus à souffrir de ce désordre social, ce sont précisément les travailleurs les plus utiles, ceux qui accomplissent les travaux les plus pénibles, les plus dangereux, les plus répugnants et les plus abrutissants qui sont placés aux derniers rangs de l'échelle sociale et les moins rétribués.

Et généralement dans toutes les classes de travailleurs, c'est toujours les femmes dont le travail, soit dans le ménage, est le moins apprécié et le moins rétribué.

Nous ne pouvons, dans un article dont l'étendue est nécessairement limitée, énumérer toutes les misères morales et matérielles que les femmes ont à subir dans toutes les professions; de plus habiles que nous ont sondé la profondeur du mal et traité cette question avec une grande puissance de verve et de sentiment; c'est seulement au point de vue de l'économie sociale et de la solidarité humaine que nous appelons l'attention de nos frères les travailleurs sur cette importante question du travail des femmes.

Le travail des femmes, dans l'industrie, n'est ni le moins utile, ni le moins pénible. Si elles participent aux travaux des hommes, elles accomplissent souvent la part la plus minutieuse, celle qui exige le plus de patience et d'application; et leur salaire est généralement de la moitié ou du tiers et quelquefois des deux tiers moindre que celui des hommes de la même profession, bien qu'elles n'y emploient pas moins de temps, qu'elles ne dépensent relativement pas moins de forces et n'éprouvent pas moins de fatigues.

Et, à l'exception de quelques travaux d'art et de luxe, dont nous n'avons pas à parler en ce moment, ou nous occupons des classes de travailleurs les plus nombreuses et les plus souffrantes; dans les industries qui sont plus spécialement attribuées aux femmes, la rétribution la plus élevée est de 2 fr. 50 c., et la plus ordinaire de 1 fr. 25 et de 1 fr., et enfin, pour le grand nombre de celles qui sont vieilles prématurément, dont la vue est affaiblie, dont les forces sont épuisées par les fatigues du travail et les privations, la valeur de leurs pénibles journées varie depuis 75 c., jusqu'à 25 c. et quelquefois moins!

Et un grand nombre de femmes sont contraintes par la misère à faire concurrence aux hommes dans les travaux les plus pénibles et les plus rebutants; elles contribuent ainsi à produire le chômage et l'abaissement des salaires pour de nombreuses classes de travailleurs.

Lorsque ces femmes, veuves ou filles, ou mariées à de pauvres travailleurs gagnant à peine pour se suffire à eux-mêmes, sont chargées d'enfants, ces enfants, qui naissent dans la souffrance et croissent dans les privations, lorsqu'ils échappent à la faulx de la mort que décime si cruellement les enfants du pauvre, viennent encore augmenter la matière exploitable, et plus le nombre est grand de ceux qui ne peuvent consommer selon leurs besoins, et en proportion de la richesse sociale les produits de l'industrie des arts et des sciences, et plus les travailleurs, qui exercent les professions les mieux rétribuées, sont dépendants du petit nombre de ceux qui peuvent faire usage de leurs produits et travaux.

Tous les travailleurs ont donc un même intérêt à l'extension du bien-être social pour tous sans destruction de sexe.

TRIBUNE DES FEMMES.

Huitième lettre aux Travailleurs SUR LE TRAVAIL DES FEMMES.

(Suite.)

Nous ne parlons pas du ménage où il y a une nourrice sur lieux, et une bonne pour chaque enfant et des domestiques pour faire tout le travail ; nous parlons du plus grand nombre, du ménage du prolétaire, où la mère est seule pour soigner plusieurs enfants, où l'on n'a pas toujours le moyen de payer la blanchisseuse, où il faut que la femme se lève avant le jour, souvent épuisée d'avoir allaité son dernier né une partie de la nuit, elle allume son fourneau et prépare sa lessive pour nettoyer les langes et les vêtements de ses enfants ; elle n'en aurait pas assez pour attendre huit jours ; le logis est étroit, les vases incommodes, le plomb un étage plus haut ou deux étages plus bas, escalier obscur. Le mari se lève pour aller au travail, son pantalon est dé-

chiré, il faut y faire un point, mais le poëlon se renverse, l'enfant pleure, la femme y court, le mari s'impatiente, le raccommodage fait, il part ; le savonnage commence, les plus grands des enfants se lèvent et demandent du pain, les plus petits pleurent pour être levés ; le savonnage fini, elle l'étend comme elle peut, vide son baquet, essuie l'eau répandue, fait la soupe, habille les plus petits des enfants et donne à déjeuner à tous ; elle met du pain dans les paniers des plus grands et les envoie à l'école ; elle n'a pas encore eu le temps de s'asseoir pour allaiter le petit qui jette les hauts cris, la femme du propriétaire entre, c'est une femme matinale, une bonne ménagère, une femme d'ordre, qui fait elle-même ses conserves et ses confitures, raccommode ses dentelles, nettoie ses rubans et brode ses manchettes, tout est propre et net dans ses appartements avant neuf heures, elle éveille elle-même des cinq heures du matin sa bonne et son domestique, elle les surveille, les presse, les harcèle, afin que la besogne soit bien et proprement faite ; donc, en entrant, elle s'indigne de la paresse et du désordre de sa locataire. Les lits ne sont pas encore faits, la chambre n'est pas balayée, les écuelles écornées qui ont servi au déjeuner sont à terre non lavées, des langes mal blanchis sur le cordeau, des bonnets déchirés et des bas troués sur le dos d'une chaise, elle en conclut que sa locataire ne se lève pas assez matin et ne travaille pas assez, elle demande son terme plus aigrement et soit en menaçant de donner congé s'il n'est pas payé avant le 14. Encore tout émue et déjà épuisée de fatigue, allaite l'enfant, le change, le remet au berceau et le laisse à la garde des plus petits ou d'une voisine obligeante pour courir à la halle acheter les pommes de terre à meilleur marché ; elle revient en hâte pesamment chargée, haletante et en sueur, elle allaite l'enfant pour apaiser ses cris, met les fers au feu, épluche les légumes, repasse les bonnets, raccommode les blouses et les pantalons, reprise les chemises, ravaude les bas, reborde les souliers et prépare le dîner.

Les enfants rentrent de l'école, l'un a déchiré sa blouse, l'autre a une bosse à la tête ; elle gronde l'un, met un bandeau à l'autre, pendant ce temps les pommes de terre brûlent, le mari rentre, la soupe n'est pas trempée, il est fatigué, de mauvaise humeur, il s'étonne qu'une femme qui n'a rien à faire que son ménage ne soit pas en mesure pour son dîner, il boude ou se met en colère ; le repas fini, il se met au lit, la femme déshabille et couche les enfants, lave sa vaisselle et achève de raccommoder ce qui presse le plus, et elle interrompt à chaque instant ses occupations pour calmer l'enfant dont les cris réveillent le père qui s'impatiente de ne pouvoir dormir et se reposer des fatigues de sa journée. Le pauvre enfant a été changé avec un linge encore humide, il a des coliques, et la mère est occupée une partie de la nuit à l'apaiser ; elle dort à peine quelques heures d'un sommeil inquiet et ne se réveille que pour recommencer la même vie ; et l'on dit en parlant d'elle : elle ne fait rien, il n'y a que son mari qui travaille ; elle n'a que son ménage et ses enfants à soigner !

Jeanne DERGIN.

(La fin au prochain numéro.)

Tribune des femmes dans le journal Le républicain du 1^{er} novembre 1851 1^{ere} année n°2^r

13/T/532/n6/008

Huitième lettre aux Travailleurs SUR LE TRAVAIL DES FEMMES.

(Suite.)

Et dans cette esquisse bien complète des misères de la femme du prolétaire dans le ménage, nous n'avons rien exagéré, nous avons écarté de ce triste tableau les teintes les plus sombres et résumé simplement les faits les plus ordinaires. Mais il en résulte bien évidemment que le travail de la femme dans le ménage excède ses forces, épuise sa santé, abrutit son intelligence, qu'il

compromet la vie et la santé de l'enfant lorsqu'elle est enceinte ou nourrice, qu'il produit la misère dans le ménage, eût-elle toute l'économie et l'activité de la femme forte de l'écriture, si elle n'a pas aussi ses serviteurs et ses servantes et ses chameaux.

La femme exerce dans le ménage vingt professions diverses, dont la plupart répugnent à ses aptitudes réelles, et tous ces travaux seraient accomplis avec plus de perfection et d'économie à frais communs dans de grands établissements industriels.

L'homme gagnant seul, il y a moins d'aisance dans le ménage, et le proverbe dit avec raison : quand il n'y a qu'un seul bœuf à la charrue il faut qu'il tire plus fort. Et en admettant que l'homme puisse gagner assez pour suffire complètement aux besoins de la famille, c'est placer la femme dans la dépendance absolue du mari qui la nourrit et l'entretient. C'est rendre la condition de la femme plus dure et plus humiliante que celle de la servante ou de la femme entretenue, qui sont rétribuées et ont au moins la liberté de changer de maître.

Et lorsque la femme est fille ou lorsqu'elle devient veuve, après avoir exercé dans le ménage vingt professions diverses dont elle ne sait pas une seule assez bien pour gagner sa vie qui doit pourvoir à ses besoins et à ceux de ses enfants si elle en a ? Il est bien évident que ce n'est que par le travail que la femme peut acquérir la liberté et l'égalité sociale la plus complète, et c'est pour les femmes surtout que l'association est le seul moyen de s'affranchir de tous les genres d'exploitation dont elles sont victimes.

Mais, pour la femme comme pour l'homme, l'association professionnelle isolée ne peut amener l'affranchissement complet, mais seulement en préparer les voies et faire comprendre aux travailleurs, par la pratique dans ces essais d'association partielle, la nécessité de l'association solidaire des travailleurs de toutes les professions.

Tout travailleur, sans distinction de sexe ou de profession, a le même droit au bien-être, le droit de vivre de la vie complète, morale, intellectuelle et matérielle, et, en conséquence, il doit avoir part aux produits de l'industrie des arts et des sciences en proportion de la richesse sociale qu'il contribue à augmenter par son travail, parce que nulle profession ne peut s'exercer sans le secours de toutes les autres et que toutes contribuent au bien-être social. Ce qui sera évidemment manifesté, quand les travailleurs donneront solidairement à leurs enfants, sans distinction de sexe, le complet développement de leurs facultés et les moyens de les exercer selon leurs aptitudes réelles et leur libre choix.

Les travaux dangereux, pénibles et répugnants seront abandonnés par le plus grand nombre ; il faudra bien y suppléer par l'emploi des mécaniques, y remédier par les moyens hygiéniques et apprécier à leur valeur réelle ceux pour lesquels on ne pourrait entièrement suppléer le travail des membres de la société.

Et la femme, affranchie comme l'homme du joug de la misère, de l'ignorance et des préjugés, et comme lui indépendante par le travail qui donnera satisfaction à tous ses besoins, elle pourra enfin disposer d'elle-même et ne se vendra plus au plus offrant légalement ou illégalement ; elle pourra employer ses facultés selon ses aptitudes réelles et son libre choix.

Et les hautes fonctions de la maternité seront appréciées à leur valeur, elles ne seront plus un motif d'indignité civile et politique ni un martyre douloureux pour la mère et l'enfant.

Mais ce résultat ne peut être atteint par les associations telles qu'elles sont maintenant constituées et isolées les unes des autres.

L'association professionnelle isolée c'est encore *le chacun pour soi, le chacun chez soi* en nom collectif.

La solidarité entre toutes les associations et les travailleurs de toutes les professions peut seule donner aux travailleurs des deux sexes les moyens d'acquérir, pacifiquement, la liberté, l'égalité et le bien-être, seules bases durables de l'Union et de l'Harmonie.

Jeanne DERAIN.